

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 552

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

792 047 037 RCS Angers.

IN EXTENSO CENTRE OUEST.

Forme : Société anonyme à conseil d'administration.

Sigle : IECO.

Capital : 27282606 EUR.

Adresse : 8, rue Eugène Brémont, 49300 Cholet.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion IN EXTENSO CENTRE OUEST Société anonyme au capital de 27.282.606 euros Siège social : 8 rue Eugène Brémont - 49300 Cholet 792 047 037 RCS Angers CHLE FINANCE SAS au capital de 627.264 euros Siège social : 8 rue Eugène Brémont - 49300 Cholet 478 620 875 RCS Angers Avis de projet de fusion Suivant acte sous seing privé en date à Cholet (49) du 5 septembre 2017, la société IN EXTENSO CENTRE OUEST et la société CHLE FINANCE ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société CHLE FINANCE par la société IN EXTENSO CENTRE OUEST. Aux termes de ce projet, la société CHLE FINANCE ferait apport à la société IN EXTENSO CENTRE OUEST de la totalité de son actif, savoir 1.309.652 euros, à charge de la totalité de son passif, savoir 107.395 euros, soit un apport net de 1.202.256 euros. Le rapport d'échange est fixé à une action de la société IN EXTENSO CENTRE OUEST pour une action de la société CHLE FINANCE. La fusion de la société CHLE FINANCE et de la société IN EXTENSO CENTRE OUEST sera donc rémunérée par l'attribution aux actionnaires de la société CHLE FINANCE de 871.200 actions nouvelles d'un euro nominal chacune, à créer par la société IN EXTENSO CENTRE OUEST dont le capital sera ainsi augmenté de 871.200 euros. Le montant prévu de la prime de fusion s'élèverait à 331.056 euros. La société IN EXTENSO CENTRE OUEST trouvant dans les biens transmis 871.200 de ses propres titres, annulerait lesdits titres et réduirait en conséquence son capital de 871.200 euros. L'écart constaté entre la valeur des actions annulées et la valeur d'apport, égal à 331.056 euros, s'imputerait sur la prime de fusion. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus aux articles L.236-14 et R.236-8 du Code de Commerce. Conformément aux dispositions de l'article L.236-6 du Code de Commerce, deux exemplaires originaux du projet de fusion ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Angers, l'un pour la société CHLE FINANCE, l'autre pour la société IN EXTENSO CENTRE OUEST, le 6 septembre 2017. Pour avis..